

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 8 FEVRIER 2016

**EXTRAITS DES DELIBERATIONS
AFFICHES A LA PORTE DE LA MAIRIE DE NOISY-LE-ROI
LE 10 FEVRIER 2016, EN APPLICATION DES ARTICLES
L 2121-25 et R 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales**

Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents : 27

Absents représentés : 2

Votants : 29

Présents :

Marc TOURELLE, Odile GUERIN, Christophe MOLINSKI, Annie SASSIER, Patrick KOEBERLE, Géraldine LARDENNOIS, Jean-François VAQUIERI, Delphine FOURCADE, Nicolas CORDIER, Marc TIMSIT, Dolène AZOURI, Marie Josèphe BEAUSSIER, Daniel MOUTON, Odile BOULANGER, Roch DOSSOU, Marie-Hélène HUCHET, Marc de BRAQUILANGES, Gwénaëlle de CIBEINS, Véronique CLARKE de DROMANTIN, Aliénor VIEILLE, Cyrille FREMINET, Dominique VIANDIER, Guy TURQUET de BEAUREGARD, Catherine DOTTARELLI, Erwan TOULLEC, Aurélie LOGEAIS, Géraldine LEGER.

Absents représentés :

Christophe VAN DER WERF, représenté par Daniel MOUTON
Sylvie CHEDRAWI, représentée par Dominique VIANDIER

Secrétaires de séance :

Delphine FOURCADE - Daniel MOUTON

DECISIONS DU MAIRE

INFORMATIONS GENERALES COMMUNIQUEES PAR LE MAIRE

CONVENTION CONSTITUTIVE DU GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC « YVELINES COOPERATION INTERNATIONALE ET DEVELOPPEMENT »

RETRAIT PAR LE MAIRE DU POINT DE L'ORDRE DU JOUR

FIXATION DU TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES - ANNEE 2016

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

FIXE comme suit les taux d'imposition des taxes suivantes pour 2016 :

	Taux 2016	Taux 2015	Variation
Taxe d'Habitation	12,39 %	12,39 %	0,00 %
Taxe Foncière Bâti	13,95 %	13,95 %	0,00 %
Taxe Foncière Non Bâti	63,64 %	63,64 %	0,00 %

ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF COMMUNAL – ANNEE 2016

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité

ADOpte par chapitres et opérations le budget primitif communal de l'exercice 2016 comme suit :

FONCTIONNEMENT					
DEPENSE			RECETTE		
CHAP	LIBELLE	BP	CHAP	LIBELLE	BP
011	Charges à caractère général	2 639 795,00	002	Résultat reporté	
012	Charges de personnel	3 997 973,00	013	Atténuation de charges	35 500,00
014	Atténuation de produits	246 100,00	70	Produits des services	1 063 771,00
65	Charges de gestion courante	876 021,00	73	Impôts et taxes	5 613 997,00
66	Charges financières	68 551,00	74	Dotations et participations	1 320 672,00
67	Charges exceptionnelles	6 500,00	75	Autres produits gestion courante	110 000,00
042	Opération d'ordre	310 000,00	76	Produits financiers	-
022	Dépenses imprévues	-	77	Produits exceptionnels	1 000,00
023	Virement à la section d'invtt	-	042	Opération d'ordre	-
		8 144 940,00			8 144 940,00
INVESTISSEMENT					
DEPENSE			RECETTE		
CHAP	LIBELLE	BP	CHAP	LIBELLE	BP
001	Résultat reporté	-	001	Résultat reporté	-
10	Dotations et fonds propres	-	10	Dotations et fonds propres	276 604,00
16	Emprunts et dettes assimilées	580 700,00	13	Subventions d'investissement	89 500,00
020	Dépenses imprévues	100 000,00	1068	Affectation résultat	-
040	Opération d'ordre	-	040	Opération d'ordre	310 000,00
041	Opérations patrimoniales	103 420,00	041	Opérations patrimoniales	103 420,00
	Opération 101 - Batiment	108 300,00	16	Emprunts et dettes assimilées	1 114 083,00
	Opération 102 - Espaces verts	13 000,00	024	Cessions	350 000,00
	Opération 103 - Informatique	28 660,00			
	Opération 105 - Voirie	210 000,00			
	Opération 107 - Urbanisme	50 000,00			
	Opération 112 - Eclairage public	-			
	Opération 113 - Plan Accessibilité	90 027,00			
	Opération 114 - Pôle Petite enfance	300 000,00			
	Opération 115 - Pôle Techniques	200 000,00			
	Opération 511 - Communication	7 500,00			
	Opération 512 - Petite enfance	15 000,00			
	Opération 513 - Scolaire	9 000,00			
	Opération 801 - Vaucheron	300 000,00			
204	Subventions d'équipement versées	128 000,00	021	Viremnt à la section de fonctt	-
21	Immobilisations corporemmes	-			
		2 243 607,00			2 243 607,00
		10 388 547,00			10 388 547,00

ATTRIBUTION DE SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS ET AU CCAS – ANNEE 2016

LE CONSEIL MUNICIPAL, à la majorité de suffrages exprimés (23 POUR – 6 Abstentions : D. VIANDIER, G. TURQUET de BEAUREGARD, S. CHEDRAWI, C. DOTTARELLI, E. TOULLEC, A. LOGEAIS)

DECIDE d'attribuer pour l'année 2016 les subventions suivant le tableau ci-joint pour un montant global de 459 619 €.
 - CCAS : 371 160 € - Association : 88 459 €

ENFANCE – ACCUEIL DE LOISIRS DU PARC – MINI SEJOUR A L'AUBERGE DE JEUNESSE DE LA ROCHELLE (vacances de printemps 2016)

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,
 AUTORISE Le Maire à signer les devis, conventions ou bons de commandes à intervenir avec les différents prestataires du mini-séjour à La Rochelle :

- Auberge de jeunesse de La Rochelle
- Agence SNCF pour le transport en train aller/retour gare de Montparnasse/ gare La Rochelle Ville
- Aquarium de La Rochelle
- Croisière Inter Iles de La Rochelle

Du mercredi 20 au vendredi 22 avril 2016 soit 3 jour et 2 nuits, pour un groupe maximum de 24 enfants (minimum 20 enfants), âgés de 6 à 11 ans, de l'Accueil de Loisirs du Parc, accompagné de 3 animateurs.

DECIDE de fixer la participation des familles à 151 € par enfant.

A NOISY-LE-ROI, 10 février 2016

Le Maire,

Marc TOURELLE

LE COMPTE-RENDU INTEGRAL DE CETTE SEANCE POURRA ETRE CONSULTE
 A L'ACCUEIL (ADMINISTRATION GENERALE DE LA MAIRIE)